

Date: 28 juin 2019

INFORMATION DU CONSOMMATEUR RAPPEL DE PRODUIT

La « **Charcuterie RUEL** » procède aujourd'hui au retrait de la vente de **filets mignons fumés [nature, 5 baies, herbes de Provence, piment]** suite à la mise en évidence de la présence de **salmonelles**.

Il s'agit des lots portant les caractéristiques suivantes :

Nature du produit : **filet mignon fumé [nature, 5 baies, herbes de Provence, piment]**

Marque : Charcuterie RUEL

Présentation : morceaux sous vide et en tranches sous atmosphère protectrice

DLC : toutes les DLC

Numéro d'agrément FR 72.039.003 CE

L'ensemble des lots sont retirés de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant aux lots décrits ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire, ou de se les faire rembourser.

Les toxi-infections alimentaires causées par les **salmonelles** se traduisent par des troubles gastro-intestinaux souvent accompagnés de fièvre dans les quarante huit heures qui suivent la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées.

Les personnes qui auraient consommé les bacons et filets mignons fumés mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

La Charcuterie RUEL se tient à la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions au numéro de téléphone : 02 43 29 48 92

Durée d'affichage : jusqu'au 12 juillet